Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-241900133-20250623-DEL-2025-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/06/2025
Publication : 26/06/2025

N° DEL/2025-084

Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Séance du 23 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin, à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 17 juin 2025

PRESENTS (34)

Délégués titulaires (32) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, Mme RIVET Murielle, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, Mme VITRAC Maryse, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (2) : M. MAGIMEL Alain, M. DELACOURT Alain.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme BOUILLON Ludivine, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe.

Pouvoirs (5) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

Objet : Abandon de la modification de droit commun n°4 du PLUI

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 3 février 2025 prescrivant la modification de droit commun n°4 du plan local d'urbanisme intercommunal pour permettre la réalisation de projets communaux avec :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-241900133-20250623-DEL-2025-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/06/2025
Publication : 26/06/2025

- l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU sur la commune de Marcillac la Croisille pour un projet de lotissement communal. L'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU sera compensée par le reclassement en zone A d'une partie de la zone 2AU (partie non acquise par la commune) et le reclassement d'une zone AUd en zone 2AU.

- le reclassement d'une zone Ux3 en zone Ud sur la commune d'Egletons, à l'emplacement de l'ancienne minoterie Estager. Le but est que le site soit reconverti avec un principe de mixité des fonctions (habitat, activités voire équipements). Certains bâtiments seront déconstruits, d'autres seront conservés.

Suite aux échanges avec les services de la DDT, il s'avère que les terrains envisagés pour compenser l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU ne sont pas suffisants. En conséquence, l'évolution du PLUi concernant la Commune de Marcillac la Croisille doit être abandonnée.
Aussi, le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur l'abandon de la procédure de modification n°4 du PLUi.
La modification prévue sur la commune d'Egletons relève désormais d'une procédure de modification simplifiée n°2, qui a été prescrite par arrêté du Président n°2025-004 le 22 mai 2025.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Abandonne** la procédure de modification n°4 du PLUI ;
- **Autorise** M. le Président à signer tout document et à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 24 juin 2025

Le Président,

Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières
Carrefour de l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Charles FERRÉ